

**Dans ce numéro :**

Nouveau conseiller au poste # 4	1
Exceptionnellement le bureau sera fermé	1
Semaine Intergénérationnelle	1
Horaire de l'inspecteur en bâtiment et environnement en plus inspection des bandes riverai-	2
Profil financier des municipalités	2
Site Mobile : Mesure de prévention en cas de sinistre	2
Camp de jour (OTJ) à Ste-Cécile et à Lac-Mégantic	2
SOPFEU pour mieux prévenir les incendies de forêt	3
SOPFEU la suppression des incendies de forêt	4
Bibliothèque Ste-Cécile	5
À vos composteurs	5
Des nouvelles de votre comité des loisirs	6-7-8

Nouveau conseiller au poste # 4

Monsieur Michel Nadeau a été élu par acclamation au poste # 4 le 5 mars 2012 à la suite du départ de Monsieur Jean-François Lapierre que nous remercions pour tout le travail qu'il a accompli.

Monsieur Michel Nadeau s'occupera maintenant du dossier des loisirs et nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau défi.

Exceptionnellement le bureau sera fermé

Le bureau sera fermé du lundi 9 avril au jeudi 12 avril inclusivement. L'ouverture du bureau se fera vendredi 13 avril 2012 dès 9h00.



Le premier versement de l'année 2012 de vos comptes de taxe est le 30 mars.

Semaine Intergénérationnelle

Au conseil municipal du 6 février 2012, trois élèves de l'école Ste-Cécile ont participé à la semaine québécoise Intergénérationnelle. Ils ont pu assister à une réunion du conseil et ceci a été une belle expérience. On peut voir, Étienne Bellavance, 1er Année, Éliot Nadeau 3 Année et Jessica Boulanger, 6 Année.



Horaire de l'inspecteur en bâtiment et environnement en plus inspection des bandes riveraines

Monsieur Yvan Mathieu sera présent au bureau municipal le vendredi de 8h30 à 16h30 pour émettre vos demandes de permis de construction, rénovation, transformation et agrandissement ainsi que les certificats d'abattage d'arbre et pour tous autres renseignements.

De plus, cette année, Monsieur Yvan Mathieu fera une inspection des bandes riveraines. La revégétalisation est obligatoire et vous devez faire une demande de certificat d'autorisation de travaux de renaturation en bande riveraine. Veuillez noter que si ce règlement n'a pas été respecté des sanctions seront émises.

Profil financier des municipalités

Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) vient de publier sur son site web, l'édition 2011 du profil financier. Ainsi, vous pouvez consulter le profil financier de la municipalité pour connaître le compte de taxes moyen, l'endettement, la situation par rapport à l'ensemble du Québec et bien d'autres renseignements. Le profil financier est disponible dans la section Profil financier et autres publications du site Web du MAMROT.

« Vous pouvez consulter le site du MAMROT sur notre site web www.stececiledenhitton.qc.ca »

Site Mobile : Mesure de prévention en cas de sinistre



Sécurité publique Canada a produit un site "mobile" de mesures de prévention et d'atténuation en cas de sinistre pour vos téléphones intelligents ou autres appareils mobiles.

Si vous le désirez, vous pouvez ajouter le signet au fureteur Internet de votre appareil mobile au cas où vous seriez en plein sinistre sur la route.

m.preparez-vous.ca

Camp de jour (OTJ) à Ste-Cécile et à Lac-Mégantic

Nous félicitons le nouveau comité des loisirs qui s'est formé récemment. Nous aurons encore de l'OTJ cette année à Sainte-Cécile. Mais de plus, ceux qui le désirent pourront inscrire leurs enfants à l'OTJ de Lac-Mégantic.



POUR MIEUX PRÉVENIR LES INCENDIES DE FORÊT

dans les boisés municipaux et périurbains...

... LA SOPFEU VOUS PROPOSE
DE BONS TUYAUX :



Diffuser des messages de prévention :

- à vos citoyens, par l'entremise de vos publications municipales.
- aux établissements municipaux oeuvrant auprès d'amateurs de plein air en forêt tels campings, parcs, sites d'interprétation.



Des messages de prévention peuvent être téléchargés au : www.sopfeu.qc.ca
Publications - Municipalités.

La SOPFEU vous propose également tout un éventail d'outils, au nombre desquels on retrouve affiches et encarts.



Réglementer :

- La réglementation contribue à responsabiliser vos citoyens et à leur rappeler qu'ils ont un rôle à jouer en matière de prévention des incendies de forêt.

Un exemple de règlement de brûlage ainsi que d'autres documents pertinents sont disponibles au : www.sopfeu.qc.ca Publications - Municipalités.

Suivre l'évolution quotidienne du danger d'incendie au www.sopfeu.qc.ca :

- BAS :** Meilleur temps pour autoriser un brûlage.
MODÉRÉ : Le brûlage est possible sous surveillance.
ÉLEVÉ : Le brûlage n'est pas recommandé, car il est facile d'en perdre le contrôle.
EXTRÊME :
- Le brûlage est à proscrire.
 - Informez-vous des mesures préventives en vigueur.



Attention! En territoire municipalisé, bon nombre d'incendies surviennent au printemps, alors qu'il n'y a pas de risque de feu en FORÊT. En effet, ces incendies se propagent en territoire dégagé (ex. : champ, bordure de route, voie ferrée), dans du combustible léger comme l'herbe sèche, les feuilles et les broussailles, alors que le parterre forestier est humide et couvert de neige par endroit. Dans un tel contexte, le danger d'incendie doit être pondéré à la hausse.

Il est maintenant possible de vous abonner pour recevoir le danger d'incendie quotidien.

Respecter l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité :



Décrétée par le ministre responsable de l'application de la loi sur les forêts, cette mesure préventive annule automatiquement toute autorisation à effectuer tout feu ou brûlage dans les secteurs visés par celle-ci, qu'il soit de nature industrielle ou domestique.

- Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert?
- Comment définir la proximité de la forêt?
- Que faire lorsqu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est en vigueur?

La réponse à ces questions au :

www.sopfeu.qc.ca - Publications - Municipalités.

Prévenir... et agir!

Il existe divers moyens pour :

- diminuer la vulnérabilité des bâtiments lors d'un incendie de forêt
- réduire les risques de propagation du feu à la forêt environnante, advenant un incendie au bâtiment.



www.mmf.gouv.qc.ca/parefeu



BOIS 1177



LA SUPPRESSION DES INCENDIES DE FORÊT

Quelques rappels de sécurité

Un incendie éclate dans votre municipalité... Prévenez la SOPFEU!

Lorsque des incendies de forêt éclatent à proximité de zones habitées, les corps de pompiers municipaux sont souvent les mieux placés pour procéder, dans les meilleurs délais, à l'attaque initiale. **Mais attention, la priorité, c'est la sécurité!**

LE PLAN D'ÉVACUATION

Dès l'arrivée sur le site d'incendie, le responsable doit prévoir des voies de retraite et en aviser son personnel.

L'ÉQUIPEMENT

Lors de l'engagement de personnel supplémentaire, autre que celui du service d'incendie, le responsable doit s'assurer que les travailleurs :

- sont au courant des consignes de sécurité à respecter pour chaque équipement de combat.
- portent l'équipement de sécurité exigé pour la tâche.
- utilisent l'équipement selon les normes établies (VTT, machinerie forestière, scie mécanique, etc.).



L'INTERVENTION LE LONG D'UN CHEMIN DE FER



Si un incendie survient le long d'une voie ferrée et qu'une intervention doit être effectuée, le responsable du service d'incendie doit :

- aviser, dans les meilleurs délais, la compagnie de chemin de fer concernée qu'une opération d'extinction est en cours.
- donner la position de l'incendie selon le point milliaire.
- consigner le nom, la fonction et les coordonnées de la personne contactée.

CONSEIL PRATIQUE

Afin d'identifier et joindre le service ferroviaire concerné, un moyen simple consiste à se rendre à un passage à niveau. Sur les panneaux de feux clignotants, destinés à signaler l'arrivée d'un train, figure un numéro sans frais à composer en cas d'urgence.

LES INTERVENTIONS IMPLIQUANT LES AVIONS-CITERNES

Le rôle des avions-citernes est de contenir l'incendie le plus rapidement possible afin que des équipes terrestres puissent, de manière sécuritaire, procéder à l'intervention en vue de maîtriser le brasier. Les avions-citernes sont généralement accompagnés d'un avion d'aéropointage. À bord de cet appareil, le travail de l'aéropointeur consiste à :

- planifier l'attaque aérienne et localiser les combattants au sol;
- coordonner le travail simultané de plusieurs aéronefs;
- identifier les cibles et évaluer l'effet des largages;
- suivre l'évolution de l'incendie sur l'ensemble du périmètre et en informer le centre régional de lutte (CRL) de la SOPFEU.



Dans de rares occasions, il peut arriver qu'un avion-citerne travaille sur un incendie sans l'aéropointeur. L'application rigoureuse des consignes de sécurité prend alors tout son sens.



RAPPEL DE SÉCURITÉ AUX COMBATTANTS

- ✓ Pour leur sécurité, les pompiers doivent :
 - informer leurs équipiers de l'arrivée des avions;
 - s'éloigner rapidement lors de la passe à blanc (vol à basse altitude sans largage);
 - maintenir une distance minimale de 150 mètres entre leur site de travail et la cible des largages.
- ✓ Autocollant disponible.

Janvier 2012

Heure d'ouverture

Mardi : 18h30 à 20h00 à partir d'Avril

Mercredi : 18h30 à 20h00

Téléphone : 819-583-4149 seulement sur les heures d'ouvertures

Messagerie : biblio089@reseaubiblioestrie.qc.ca

[Www.reseaubibliodukebec.qc.ca](http://www.reseaubibliodukebec.qc.ca)

Région de l'Estrie

Vous pouvez accéder à vos informations sur votre compte de la bibliothèque par internet avec seulement votre numéro de carte ainsi que votre nip. Il nous fera plaisir de vous renseigner.

Vous désirez un livre et nous ne l'avons pas à la bibliothèque.

Nous pouvons maintenant le commander à partir d'une autre bibliothèque. Avec le titre et l'auteur nous pourrions recevoir plus rapidement votre livre.

À VOS COMPOSTEURS

Pendant que les matières compostables sont encore gelées et qu'il n'y a pas grand travail à y apporter, j'ai pensé communiquer quelques statistiques provenant d'une étude dans trois (3) des municipalités de la MRC du Granit, supervisées par M. Robert Bureau de la Ressourcerie.

Au printemps et à l'automne 2011 des bacs, choisis au hasard dans les secteurs urbains, semi-ruraux et ruraux ont été décortiqués. Voici les chiffres concernant Sainte-Cécile :

	PRINTEMPS			AUTOMNE		
	5 poubelles au village	5 poubelles semi-rurales	5 poubelles rurales	5 poubelles au village	5 poubelles semi-rurales	5 poubelles rurales
vrais déchets	9 kg	5,5 kg	10 kg	39 kg	5,5 kg	25 kg
matières recyclables	76 kg	16 kg	10,5 kg	86 kg	17 kg	8,9 kg
matières compostables	96 kg	61 kg	33 kg	11 kg	19 kg	28 kg

Légende :  = amélioration;  = moyen;  quantité à diminuer

En conclusion :

Il est prévu que d'ici deux (2) ans, plus aucun papier, carton et bois ne pourront être ajoutés aux déchets domestiques. Ces matières devront obligatoirement être recyclées ou compostées.

Si le contenu des poubelles n'est pas réduit suffisamment, les bacs seront munis d'un code à barres et les citoyens seront facturés au poids de ceux-ci. Il serait facile de l'éviter. Il suffirait de prendre l'habitude de composter et de recycler davantage.

À l'automne, il y avait moins de matières compostables dans les poubelles à vrais déchets. La population de Sainte-Cécile a démontré qu'il est possible de réduire substantiellement la quantité de matières récupérables des bacs à vrais déchets. Mais, il faut réduire encore davantage le poids du bac à déchets.

Mario Turcotte

Des nouvelles de votre comité des loisirs

Formation d'un nouveau comité

Il y a beaucoup de nouveau du côté des loisirs au village de Ste-Cécile. Depuis Janvier, un comité s'est formé dans le but premier de maintenir les activités existantes dans notre municipalité telles que l'OTJ et aussi, d'en offrir de nouvelles. Ce nouveau comité, motivé et dynamique, est formé de Stéphanie Roy, qui agit à titre de présidente, Sandy Bélanger à titre de vice-présidente, Nathalie Trépanier à titre de secrétaire-trésorière, Yvan Brochu, Francis Fortin, Tommy Grenier, Mélanie Jacques, Daisy Lacasse, Michel Nadeau et Éric Valcourt. Nous sommes fiers d'avoir réussi à réunir autant de gens en si peu de temps. Si vous souhaitez vous joindre à notre comité, il y a toujours de la place pour de nouvelles idées ou pour quelques heures de bénévolat lors des activités !

1^{ère} activité, la semaine de relâche



La semaine de relâche à l'école de Ste-Cécile fut un grand succès. Le plaisir et la bonne humeur étaient au rendez-vous. En tout, 26 enfants se sont inscrits aux activités. La journée à l'aréna de St-Sébastien, la glissade et la raquette accompagnées de bonnes guimauves grillées sur le feu de camp furent des activités très appréciées. La semaine s'est terminée en beauté avec une partie de tire où enfants, familles et amis étaient invités. Une semaine au cours de laquelle les organisateurs et animatrices ont su créer une ambiance de festivité hivernale. Ces trois journées n'auraient pu être possibles sans la collaboration de plusieurs membres du comité, mais aussi de personnes bénévoles et de généreux donateurs que nous tenons à remercier :

Mélanie, Caroline et Julie Jacques nous ont servi 2 savoureux repas qui ont été offerts gratuitement aux enfants, M. Gaétan Roy nous a généreusement offert le transport entre l'école de Ste-Cécile et l'aréna de St-Sébastien, M. Jasmin Cloutier pour le sirop d'érable, la municipalité de Ste-Cécile pour leur contribution financière, Unimat et Maxi, pour une commandite qui nous a permis d'offrir aux enfants des collations et des petites gâteries, l'école de Ste-Cécile qui nous a offert ses locaux, Vianey Lacroix et Robert Isabelle, qui nous ont permis d'utiliser leur terrain et à Frédéric Côté qui nous a fait une belle butte de neige et un chemin pour la glissade. Un grand merci à nos trois animatrices qui ont fait un excellent travail : Jessica Harton, Kathryne Boulet et Rébecca Lacroix. Une semaine de relâche qui se résume en quelques mots : Une réussite collective !



Nos projets à venir

OTJ d'été

Nous en sommes déjà à la planification de nos activités estivales. L'OTJ d'été devrait se dérouler dans une ambiance des plus agréables avec plein de surprises et d'activités toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Plusieurs thématiques sont déjà développées. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons vos enfants cet été. Surveillez bien dans leurs sacs à dos puisque les informations pour les inscriptions vous seront fournies par le biais de l'école. Pour les résidents du 10^e rang, n'ayez crainte, nous avons le souci de vous transmettre l'information. Nous espérons que vous serez aussi nombreux qu'à la semaine de relâche à faire confiance aux activités d'OTJ, organisées par votre comité des loisirs, dans votre municipalité, pour vos enfants !

Fête des voisins

Ste-Cécile-de-Whitton se joint à la Fête des voisins!

Le 2 juin 2012, nous participerons à la prochaine édition de la Fête des voisins. Nous vous invitons à vous joindre en grand nombre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les unes des autres.



Le but du comité des loisirs est de faire de cette Fête des voisins, une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins !

Votre participation est essentielle puisque vous êtes les véritables acteurs du succès de la Fête qui aura lieu à l'OTJ du village, le 2 juin 2012. Bienvenue à tous !

Tour à vélo

C'est en Juillet qu'aura lieu le tour à vélo familial à Ste-Cécile. Un tour cycliste d'environ 26 km. Différentes haltes de repos sont prévues ainsi qu'un service de camion accompagnateur, qui permettra aux plus petits et aux plus grands de se reposer un peu le temps de quelques kilomètres ou pour le reste du parcours. Petits et grands sont invités à cette activité qui sera, majoritairement organisée par les enfants qui fréquenteront l'OTJ. Nous vous invitons à encourager les efforts qu'ils mettront dans ce projet spécial et à venir vous dégourdir avec nous! Que ce soit à titre de participant ou de personne bénévole, nous comptons sur vous.

Soccer

Nous souhaitons remettre sur pied l'activité soccer. Différents membres du comité ont manifesté le désir de relancer cette activité, tout en ayant le souci de la rendre accessible à un maximum d'enfants de la municipalité. Surveillez bien les publicités à venir à ce sujet !



Vous avez des questions, des commentaires ou des idées à nous partager, nous vous invitons à le faire par courriel au loisirsstececile@hotmail.com ou par courrier au 4556-B, rue Principale à Ste-Cécile.